

question sur un terme général en jurisprudence

Par **domii**, le **19/03/2022 à 20:01**

Bonjour,

J'essaie de retrouver une expression en droit, pouvez-vous m'aider s'il vous plait ?

Lorsque la Cour de cassation crée une règle qui n'est pas dicté dans le Code civil, comment appelons-nous cela ?

c'est autre chose que "créatrice de droit".

Par **C9 Stifler**, le **20/03/2022 à 11:01**

Bonjour,

Peut être que le terme recherché est le mot prétorien auquel on associe le droit prétorien.